



©vuedicti.org

Travaux sur pylônes avec EPI antichute



Travaux en Hauteur (Norme AFNOR NF S71-521)

VOS BESOINS

- Transmettre à vos équipes les savoirs, savoir-faire et techniques fondamentales nécessaires à l'accès et au travail avec EPI antichute (Harnais) sur différents pylônes, mâts de mesures ou antennes conformément à l'article R4323-104 / 106 / 61 du code du travail ;
- Former vos personnels aux modes opératoires et à l'analyse des différentes situations de travail ;
- Garantir la sécurité en cas d'évacuation du poste de travail ou de la prise en charge d'une personne en suspension dans son harnais.

NOS SOLUTIONS

- Une approche orientée sur la pratique et animée par des intervenants expérimentés dans les travaux en hauteur en sites industriels ;
- Une pédagogie par objectifs permettant d'optimiser les temps de formation et d'évaluer des participants en continu ;
- Des sites indoor ou outdoor adaptés au contexte professionnel des apprenants.

VOS PRÉREQUIS

- Aucune contre-indication aux travaux en hauteur ;
- Forme physique compatible avec les activités de travaux en hauteur.

POUR QUI ?

Personnels (RTE...) appelés à travailler en hauteur sur des pylônes ou antennes de différentes natures

QUELLE DURÉE ?

2 jours (2 x 7 heures) dont 70 % d'apports pratiques pour apprendre en faisant

QUELLES modalités et délais d'accès ?

En Inter (nous consulter)

En Intra, sur votre site ou sur nos équipements

Tarifs : nous consulter

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : nous consulter

QUELLES modalités d'évaluation ?

Évaluations formatives, évaluations certificatives en fin de formation.